BRICORAMA S.A.

Société anonyme au capital de 28 276 560,00 €. Siège social : 21 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94 726 Fontenay-sous-Bois Cedex 957 504 608 R.C.S. Créteil

Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2009.

I. – Rapport d'activité semestriel.

Dans un contexte économique fortement impacté par la crise économique mondiale, le premier semestre 2009 a été marqué par une importante politique de développement en raison de nombreuses opportunités de reprise de magasins et par l'impact de la mise en place en France de la loi dite LME sur l'évolution du crédit fournisseurs.

En Espagne, le groupe exploite désormais, conformément à son plan de marche, 8 magasins suite aux ouvertures des magasins de Ciudad Real, Martorell et El Verger, alors que l'activité commerciale dans ce pays reste difficile.

En Belgique, après un premier trimestre favorable, les magasins subissent plus, depuis le mois de mai, l'impact de la crise économique. Au premier semestre, trois magasins ont fait l'objet d'un remodeling.

Aux Pays-Bas, le parc de magasins a continué d'évoluer avec le transfert et agrandissement du magasin de Noordwijkerhout, le remodeling du magasin de Groesbeek et la reprise en mars d'un nouveau magasin de 2 325 m² à Best.

En France, le premier semestre 2009 a été marqué par le rachat de trois sociétés exploitant des magasins à Briançon, Lalinde et Gourdan-Polignan. Parallèlement, le magasin de Sausheim, lourdement déficitaire, a été fermé tandis que de nombreux remodelings ont été réalisés. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires en France reste proche de celui de l'année précédente (indice 99,3) et ressort en hausse de 2,4 % à périmètre courant.

Le réseau franchisé s'est également développé avec l'ouverture notable à Tunis du principal magasin de bricolage de Tunisie, sous enseigne Bricorama, sur une surface de 10 000 m².

Parallèlement, le groupe a mis en œuvre un site marchand sur internet et poursuivi le déploiement de son mode d'organisation « optimum » et de son outil informatique SAP en magasins.

Enfin, les comptes semestriels du groupe intègrent également ceux de la filiale Eoliennes de Trémeheuc, qui exploite 6 éoliennes, en activité depuis mai 2008.

II. - Profil du groupe.

Nombre de magasins	Au 31/12/2008	Au 30/06/2009
France	85	87
Pays-Bas	23	24
Espagne	5	8
Belgique	37	37
Franchisés	28	29
TOTAL	178	185

III. – Perspectives / principaux risques / incertitudes / saisonnalités.

Le groupe a ouvert deux nouveaux magasins durant l'été à Juvignac en France et à Nimy-Maisière en Belgique. Parallèlement, plusieurs autres projets, particulièrement en France, sont à l'étude en créations, transferts ou rachats de magasins.

En Espagne, le groupe a décidé de geler son expansion dans l'immédiat, avec comme objectif d'atteindre un résultat équilibré sous 2 ans.

Le groupe reste attentif aux opportunités de cession de son activité éoliennes. Si elles se concrétisent et si l'activité reste en ligne avec ses objectifs de chiffre d'affaires du deuxième semestre, le groupe pense réaliser un résultat proche de celui de 2008 pour l'ensemble de l'exercice.

Les deux assignations de 2008 vis-à-vis de Bricorama et de ses administrateurs, lancées par la société JG Capital Management, actionnaire minoritaire de Bricorama, à comparaître devant le tribunal de commerce de Créteil dans le cadre de demandes d'indemnisation de respectivement 96,3 millions d'euros et 7,0 millions d'euros au profit de Bricorama SA, sont toujours en cours.

De plus, Bricorama a fait l'objet le 25 mai 2009 d'une assignation en référé auprès du tribunal de commerce de Créteil aux fins de l'obliger à produire toutes les informations relatives aux contrats de locations et crédits-bails immobiliers entre Bricorama France, La Maison du Treizième et Promo Brico. Cette assignation est sans impact sur les comptes du groupe hormis les frais nécessaires à l'éventuelle collecte des informations demandées.

Enfin, la société est dans l'attente des décisions judiciaires définitives sur, d'une part, la valorisation d'un préjudice, éventuellement à payer, dans le cadre de la reprise de magasins soumis à un droit de préemption et d'autre part sur l'évaluation d'un complément d'indemnité à recevoir relatif à la fermeture d'un magasin en 2001.

L'activité bricolage du groupe n'est pas affectée, comme les années précédentes, par le phénomène de saisonnalité, au niveau de chaque semestre.

IV. – Principales transactions avec parties liées.

Les principaux montants en relation avec les entreprises liées sont :

Sociétés	Sociétés		e au /2009	Total	Total	Nature de la	Garanties données
concernées	liées	Actif	Passif	produits	charges	transaction	ou reçues
Bricorama SA	La Maison du Treizième Promo Brico Autres	44,9 27,9 25,6		37,5 23,3 18,3		Services Services Services	Néant
Bricorama France	La Maison du Treizième La Maison du Treizième Promo Brico Autres	792,0 113,8 4 533,0	120,7 145,8	218,2 935,0 151,3 26,8	7 477,0 2 456,2 1 753,0	Loyers Indemnités Loyers Loyer/Dépôt	Néant
Bricorama NV	Belgium Properties Retailers	51,5	81,4		145,1	Loyers	Néant
Maatschap Bouwmarkt Gent	Belgium Properties Retailers	48,5	48,5		96,9	Loyers	Néant
MAZ	Belgium Properties Retailer				86,7	Loyers	Néant
Boco BV	Belgium Properties Retailers	10,4	10,4		20,7	Loyers	Néant
Rubus Bouwmarkt BV	Immo Vastgoed Holland BV				145,0	Loyers	Néant
Bricorama BV	Immo Vastgoed Holland BV	5,0	145,3	100,0	73,4	Services/Loyers	Néant
Bouwmarkt Haarlem BV	Immo Vastgoed Holland BV				114,0	Loyers	Néant
Bouwmarkt Elburg BV	Immo Vastgoed Holland BV				114,0	Loyers	Néant

V. - Compte de résultat consolidé au 30 juin 2009.

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Chiffre d'affaires	10	331 811,1	324 089,9	658 719,1
Autres produits de l'activité		1 873,6	2 278,1	4 266,2
Achats consommés	10	-203 936,1	-197 575,1	-402 619,7
Charges externes		-47 662,9	-50 845,4	-100 872,8
Charges de personnel		-56 502,3	-54 454,1	-110 594,6
Impôts et taxes		-5 546,3	-5 260,7	-9 625,4
Dotations aux amortissements		-7 264,7	-6 461,4	-13 052,2
Dotations aux provisions		-2 063,8	-1 275,5	-2 080,3
Variation de stocks d'en-cours et produits finis		0,0	0,0	0,0
Autres produits et charges d'exploitation	11	1 519,9	831	5 204,1
Résultat opérationnel courant		12 228,7	11 326,8	29 344,5
Résultat sur cession participations conso		-20,5	2,3	-4,4
Autres produits et charges opérationnels	12	-231,0	4 874,6	7 012,0
Résultat opérationnel		11 977,1	16 203,7	36 352,0
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		156,4	142,6	246,4
Coût de l'endettement financier brut		-2 704,9	-2 496,1	-5 258,8
Coût de l'endettement financier net		-2 548,4	-2 353,6	-5 012,4
Autres produits et charges financiers		73,7	-141,5	-162,1
Résultat avant impôt		9 502,4	13 708,7	31 177,4
Impôt sur les bénéfices		-2 797,2	-4 958,1	-11 212,4
Quote part mise en équivalence		-15,2	0,0	39,9
Résultat net total		6 690,0	8 750,6	20 004,9
Part du groupe		6 630,0	8 734,1	19 959,5
Part des minoritaires		60,0	16,5	45,5
Résultat par action (euros)		1,17	1,55	3,53
Résultat dilué par action (euros)		1,16	1,51	3,46

VI. – Autres éléments du Résultat global (retraitements des éléments passés en capitaux propres)

Ce nouvel état est présenté en suivant les dispositions de la norme IAS1 révisée qui oblige désormais à présenter dans un tableau séparé les charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres et nommés « Autres éléments du Résultat Global ». Le tableau de « Variations des capitaux propres » présentait auparavant chaque ligne composant ces éléments et ne présente désormais plus qu'un total « Autres éléments du Résultat Global ».

(en milliers d'euros)	30/06/2009	30/06/2008
Résultat net consolidé	6 690,0	8 750,6
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	0	0
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	-723,9	527,2
Différences de conversion	-9,0	1,0
Autres	0	0
Autres éléments du résultat global (passés en capitaux propres et nets d'impôts)	-732,9	528,2
Résultat global consolidé (1)	5 957,1	9 278,8
Dont résultat global part des minoritaires	54,0	16,5
Dont résultat global part du groupe	5 903,1	9 262,3
Résultat global par action (euros)	1,05	1,66
Résultat global dilué par action (euros)	1,03	1,62

⁽¹⁾ Le total requis par IAS 1 révisée : « Résultat global consolidé » regroupe les charges et produits comptabilisés directement en résultat de la période et ceux comptabilisés directement en capitaux propres nets d'impôt.

VII. – Etat de situation financière consolidé au 30 juin 2009. (en milliers d'euros)

Actif	Notes	30/06/2009	31/12/2008
Immobilisations incorporelles	3	3 330,1	3 354,1
Ecarts d'acquisition		156 016,8	148 957,8
Immobilisations corporelles	3	96 005,2	82 684,7
Titres mis en équivalence		447,4	462,6
Autres actifs financiers		8 226,9	8 073,0
Impôts différés		5 332,8	5 300,1
Autres actifs long terme		1 409,3	743,1
Total actifs non courants		270 768,5	249 575,4
Stock et en cours	4	213 534,1	201 974,6
Clients et autres débiteurs	5	11 220,1	11 470,7
Créances d'impôt		3 649,9	3 941,5
Autres actifs courants		36 238,0	28 107,9
Valeurs mobilières de placements	6	4 86,0	11 736,4
Disponibilités	6	44 730,6	40 234,2
Total actifs courants		309 858,7	297 465,5
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés		0,0	0,0
Total actif		580 627,2	547 040,9

Passif	Notes	30/06/2009	31/12/2008
Capital		28 276,6	28 276,6
Primes liées au capital		13 394,1	13 394,1
Actions propres		0,0	0,0
Autres réserves		-1 877,4	-770,0
Résultats accumulés		204 282,8	201 501,2
Total capitaux propres, part du groupe		244 076,0	242 401,9
Intérêts minoritaires		104,9	71,8
Total des capitaux propres		244 180,9	242 473,8
Emprunts et dettes financières	6 -7	75 005,8	79 900,2
Engagements envers le personnel	8	3 861,4	3 729,2
Autres provisions	8	2 423,8	2 091,6
Impôts différés		2 998,3	1 281,4
Autres passifs long terme		365,8	335,1
Total passifs non-courants		84 655,1	87 337,5
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	6	109 075,3	79 471,5
Provisions (part à moins d'un an)		5,1	5,1
Fournisseurs et autres créditeurs	9	104 452,0	102 049,0
Dettes d'impôt		623,4	234,2
Autres passifs courants	9	37 635,4	35 469,8
Total passifs courants		251 791,2	217 229,7
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés		0,0	0,0
Total passif		580 627,2	547 040,9

VIII. – Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2009. (en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Résultats accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2008	28 265	14 514	185 262	228 041	18	228 059
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers Ecarts de conversion			1	1		1
Résultat de la période			8 734	8 734	17	8 751
Total des pertes et profits de la période			8 735	8 735	17	8 752
Dividendes versés Autres variations Mouvement sur actions propres Composante fonds propres des émissions obligataires			-3 900	-3 900	-2	- 3 900 -2
Couvertures taux IAS 39 Stock Options IFRS 2			804 145	804 145		804 145
Situation à la clôture du 1 ^{er} semestre 2008	28 265	14 514	191 046	233 825	33	233 858

	Capital	Primes liées au capital	Résultats accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2009	28 276	13 394	201 501	242 402	72	242 473
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers						
Ecarts de conversion				-3	-6	-9
Résultat de la période			6 630	6 630	60	6 690
Total des pertes et profits de la période			6 630	6 627	54	6 681
Dividendes versés			-3 902	-3 902	-21	-3 923
Autres variations			54	54		54
Mouvement sur actions propres Composante fonds propres des émissions obligataires						
Couvertures taux IAS 39 Stock Options IFRS 2				-1 104		-1 104
Situation à la clôture du 1 ^{er} semestre 2009	28 276	13 394	204 283	244 076	105	244 181

IX. Tableau consolidé des flux de trésorerie.

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008
Résultat net total consolidé	6 690	8 751
Ajustements :		
Elimination des mises en équivalence	15	
Elimination des amortissements et provisions	7 735	3 512
Elimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	752	-3 936
Elimination des produits de dividendes	0	-82
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	0	143
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	15 192	8 387
net et impôt		6 367
Elimination de la charge (produit) d'impôt	2 797	4 958
Elimination du coût de l'endettement financier net	2 548	2 354
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et		
impôt	20 537	15 698
Incidence de la variation du BFR	-13 872	- 3 555
Impôts payés	- 432	- 8 086
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	6 233	4 058
Incidence des variations de périmètre	-9 650	- 3 553
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-17 913	- 26 684
Acquisitions d'actifs financiers	-5	0
Variation des prêts et avances consentis	-109	- 242
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	388	9 340
Cessions d'actifs financiers	0	0
Dividendes reçus	0	82
Autres flux liés aux opérations d'investissement	54	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-27 236	- 21 058
Augmentation de capital	0	0
Emission d'emprunts	20 351	24 155
Remboursement d'emprunts	-16 553	- 24 243
Intérêts financiers nets versés	-2 551	- 2 398
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-3 902	- 3 900
Dividendes payés aux minoritaires	-21	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-2 676	- 6 387
Incidence des variations des taux de change	-11	- 7
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de la trésorerie	-23 689	- 23 394
Trésorerie d'ouverture	24 300	35 967
Trésorerie de clôture	611	12 574

X. Déclaration personnes physiques assurant la responsabilité du rapport financier

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Jean-Claude BOURRELIER Président Directeur Général **Christian ROUBAUD Directeur Administratif et Financier**

XI. Annexe aux comptes semestriels consolidés.

Note 1. – Informations générales.

Bricorama SA et ses filiales exploitent en France, au Benelux et en Espagne un réseau de magasins de grandes surfaces de bricolage sous les enseignes Bricorama et Batkor en France et en Espagne, Gamma et Karwei au Benelux.

Bricorama SA est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé 21, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 94 120 Fontenay-sous-Bois. Son siège administratif est situé 10, allée Bienvenue – Immeuble Horizon – 93 160 Noisy-le-Grand.

La société est cotée sur le marché Euronext Paris compartiment B sous le numéro FR 00000054421.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés le 31 août 2009 par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Note 2. – Résumé des principales méthodes comptables.

Les comptes consolidés du groupe Bricorama pour le semestre clos le 30 juin 2009 sont présentés et ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Cette norme prévoit que, s'agissant de comptes résumés, ceux-ci n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation de comptes consolidés annuels. Ces comptes résumés doivent donc être lus en relation avec les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008. Les principes comptables retenus pour la préparation de ces comptes semestriels sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Note 2.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe Bricorama ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention des coûts historiques et d'une comptabilité d'engagements à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'éléments d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans les annexes, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Les montants effectifs révélés ultérieurement peuvent être différents des estimations et des hypothèses retenues.

L'ensemble des filiales du groupe appartenant essentiellement à la zone euro, il n'y a pas lieu d'effectuer de calcul de conversion, sauf pour Bricorama Asia qui a été intégrée en HK \$ au dernier cours de clôture en vigueur au 30 juin 2009.

Note 2.2 : Périmètre et méthodes de consolidation

2.2.1. Périmètre

Les états financiers consolidés du groupe Bricorama comprennent les comptes de Bricorama SA et de toutes les filiales dans lesquelles Bricorama SA exerce directement ou indirectement un contrôle.

La liste des sociétés du périmètre figure en note 14. Les variations de périmètre sont données en note 3.

Les comptes de toutes les filiales sont arrêtés à la date du 30 juin 2009.

2.2.2. Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle majoritaire sont intégrées globalement. Seule la société Bricoried est consolidée par mise en équivalence.

2.2.3. Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le groupe opère.

L'information sectorielle est communiquée en note 13 et 13 bis.

2.2.4. Transactions internes

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

2.2.5. Comptabilisation des opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de l'opération ou au taux de la couverture de change qui leur est affecté, le cas échéant. En fin d'exercice, les actifs et passifs libellés en devises étrangères et non couverts sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les transactions libellées en devises étrangères autre que la monnaie fonctionnelle de Bricorama - c'est-à-dire l'euro – sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les pertes et les profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion sont comptabilisés en résultat.

Note 2.3 : Postes du bilan

2.3.1. Immobilisations incorporelles

Ecarts d'acquisition - Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation. Par ailleurs, les écarts d'acquisition tiennent également compte des fonds de commerce acquis lors des rachats directs de magasins.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Selon la norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le groupe aux écarts d'acquisition et aux fonds de commerce.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées en note 2.3.6. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en marge opérationnelle.

Logiciels - Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels.

2.3.2. Immobilisations corporelles

Valeur brute - La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements minimaux futurs ou pour leur valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passif financier. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

De même, la note relative à cette norme IAS 17, présente également tous les ans le montant des loyers minimums à payer pour lesquels le groupe est contractuellement engagé.

Amortissement - Le groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations, la plupart des actifs étant destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

L'amortissement des immobilisations corporelles à l'exception des terrains est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leurs composants et de leurs durées d'utilité effectives.

Amortissements	
Composants constructions	20 ans
Composants toitures	10 ans
Agencements et aménagements	10 et 15 ans
Installations techniques	7 et 10 ans
Matériels et outillages	5 et 7 ans
Matériels de transport	4 ans
Matériels et mobiliers de bureau	3 et 5 ans

2.3.3. Contrats de location financement

Tous les contrats de crédit-bail immobilier, de crédit bail mobilier significatifs, de baux commerciaux et de contrats de location et de sous-location sont testés pour être qualifiés en contrat de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les immobilisations corporelles déterminées en vertu de location financière sont enregistrées au bilan à la juste valeur ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.3.4. Immobilisations financières

Les titres de participation des sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix de revient. Une provision pour dépréciation des titres non consolidés est constituée lorsque la juste valeur est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette détenue éventuellement corrigée et des perspectives de rentabilité résultant d'un budget prévisionnel à 5 ans.

Les actifs financiers comprennent essentiellement des dépôts de garantie versés dans le cadre des baux commerciaux. En cas de risque de non recouvrabilité, l'éventuelle perte de valeur fait l'objet d'une provision.

2.3.5. Actifs destinés à être cédés

Les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés.

Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

Les éventuels actifs, ou groupes d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants classés comme détenus pour la vente ne sont plus amortis. En application de la norme IAS 12, un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur en consolidation des titres cédés et leur valeur fiscale.

Ils sont classés respectivement sur deux lignes du bilan consolidé et les comptes de produits et charges restent consolidés ligne à ligne dans le compte de résultat.

A chaque clôture, la valeur des actifs et passifs est revue afin de déterminer s'îl y a lieu de constater une perte ou un profit dans le cas où la juste valeur nette des coûts de cession aurait évolué.

2.3.6. Dépréciation des actifs

Les immobilisations ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de dépréciation.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison de circonstances ou d'événements particuliers, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

Les tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles, un test de dépréciation est effectué chaque année selon les modalités suivantes :

Les écarts d'acquisition sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie du groupe correspondant aux zones géographiques dans lesquelles les activités sont exercées.

La valeur recouvrable des Unités Génératrices de Trésorerie est déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection des *free cash flows* basée d'une part sur les résultats réalisés de l'exercice n-1 et de l'exercice sous revue. Les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés indiqués ci-après. Le taux de croissance retenu ne saurait dépasser le taux de croissance moyen à long terme du secteur d'activité de l'Unité Génératrice de Trésorerie.

La valeur ainsi obtenue ne peut être inférieure à la valeur vénale définie comme étant égale à un pourcentage de 40 % à 70 % du chiffre d'affaires selon les UGT, ces taux correspondant aux niveaux minimaux de transactions réalisées ces dernières années. Les valeurs vénales déterminées sur la base de ces ratios intègrent exclusivement les valeurs des actifs immobilisés rattachés à l'exploitation des fonds (matériels industriels, mobiliers, bureaux...).

Principales hypothèses retenues pour les calculs des valeurs d'utilité :

Taux de croissance	1,5 %
Taux d'actualisation	10 %

Le taux d'actualisation moyen de 10 % a été déterminé à partir du taux d'un placement sans risque (proche de 4 %) et d'une prime de risque. Dans la mesure où le taux ainsi déterminé est voisin de 9 %, la société a retenu, par soucis de prudence, un taux de 10 %.

La direction a budgété les résultats des Unités Génératrices de Trésorerie en fonction des performances passées et du développement du marché qu'elle anticipe. Les taux de croissance moyens pondérés utilisés sont cohérents avec les prévisions figurant dans les rapports sur le secteur d'activité. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les risques inhérents au secteur concerné.

Le principal indice de perte de valeur retenu et considéré comme pertinent dans la distribution d'articles de bricolage correspond au taux de baisse du chiffre d'affaires d'un fonds de commerce par rapport à l'année précédente. Le principal événement défavorable pouvant impacter le chiffre d'affaires est l'évolution de la concurrence.

2.3.7. Stocks

Les stocks ne correspondent qu'à des valeurs de marchandises. Ils sont comptabilisés selon la méthode du coût d'achat en tenant compte de l'incidence des ristournes, de l'escompte et des participations publicitaires à l'exception de celles facturées à l'occasion de l'ouverture de magasins ainsi que des coûts accessoires d'achats. Lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût d'achat, une provision pour décote est constituée à hauteur de la différence entre la valeur brute et la valeur probable de réalisation. Les décotes sur stocks sont calculées sur la base d'un inventaire en magasins des produits pour lesquels une remise est nécessaire.

2.3.8. Actifs et passifs financiers

2.3.8.1. Actifs financiers

En application de la norme IAS 39, les actifs financiers sont classés suivant l'une des cinq catégories suivantes :

- Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- Les dérivés ;
- Les prêts et créances ;
- Les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- Les actifs disponibles à la vente.

La classification détermine le traitement comptable de ces instruments. Elle est déterminée par le groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif.

a. Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés à cette catégorie.

Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat.

Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent notamment les parts d'OPCVM de trésorerie.

b. Les prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente.

Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales sont inclus dans cette catégorie. Ils figurent en actifs financiers et en créances commerciales.

c. Les actifs détenus jusqu'à échéance

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers, autres que les prêts et les créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont présentés en actifs financiers.

d. Les actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à la juste valeur. Les plus ou moins-values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat. Les dépréciations constatées sur les titres à revenus variables ne peuvent pas être reprises lors d'un arrêté ultérieur.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché. Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'îl est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est évalué au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers.

2.3.8.2. Dettes financières et intérêts financiers

Les passifs financiers sont essentiellement constitués des emprunts bancaires, des découverts bancaires et des emprunts sur location-financement.

Les dettes financières sont initialement comptabilisées à leur juste valeur qui correspond au montant des fonds reçus net des coûts de transaction afférents.

Les charges financières sur dettes financières sont comptabilisées en charge en fonction de la durée de l'engagement sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières sont classées en éléments courants si elles sont exigibles ou renouvelables dans le délai d'un an au maximum.

2.3.8.3. Instruments dérivés

Selon les règles du groupe, les différentes sociétés consolidées ne doivent prendre aucune position spéculative en matière financière. Par conséquent, tous les instruments dérivés conclus par les sociétés du groupe ne le sont qu'à des fins de couverture et suivent ainsi le principe de la comptabilité de couverture.

En matière de risque de taux, les dettes et prêts financiers à taux fixe couverts par des swaps de taux sont valorisés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de juste valeur de ces dettes sont enregistrées dans le coût de l'endettement financier, et compensées par la comptabilisation des variations de juste valeur des dérivés de couverture attachés. Les dettes et prêts financiers à taux variable sont valorisés au coût qui correspond à la juste valeur de marché. Les swaps ou caps qui les couvrent sont valorisés au bilan à leur valeur de marché et les variations de leur valeur sont enregistrées directement en capitaux propres sur la ligne « couverture des taux IAS 39 » sur le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

La juste valeur des instruments dérivés de taux est leur valeur de marché. Cette valeur de marché communiquée par les banques est calculée par actualisation des flux futurs au taux d'intérêt en vigueur à la clôture.

2.3.9. Comptes de régularisation d'actifs

Les comptes de régularisation d'actifs comprennent les charges payées d'avance imputables à la période suivante.

2.3.10. Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés et dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, il s'agit alors d'un passif éventuel constituant un engagement du groupe sauf dans le cadre des acquisitions dont les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé. Les provisions significatives pour autres passifs dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

2.3.11. Avantages du personnel

Le groupe comptabilise en provisions les avantages du personnel résultant des contrats à prestations définies. Ils concernent les engagements de retraite en France et les couvertures d'assurance retraite en Belgique. Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués par un actuaire indépendant. La méthode d'actualisation retenue, identique pour tout le groupe, s'appuie cependant sur des hypothèses propres à chaque pays (taux de cotisation, turnover, progression salariale).

2.3.12. Capital

a. Plans de souscription et d'achat d'actions à prix unitaire convenu

Des options d'achat et de souscription d'actions sont accordées aux cadres dirigeants et à certains salariés du groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à la date d'octroi. Le groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité – période d'acquisition des droits – avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

b. Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

2.3.13. Impôts différés

Le groupe comptabilise des impôts différés selon la méthode du report variable pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et passifs enregistrées au bilan consolidé à l'exception :

- des écarts d'acquisition ;
- des écarts d'évaluation portant sur des actifs incorporels non amortis ne pouvant être cédés séparément de l'entreprise acquise.

Les impôts non récupérables relatifs aux propositions de distribution de dividendes des entités consolidées sont provisionnés. Aucun impôt n'est provisionné au titre de la distribution éventuelle de réserves.

Les impôts latents sur les éléments d'actifs incorporels réévalués dans les comptes individuels ne sont pas provisionnés tant que la cession des biens concernés n'est pas envisagée.

Les actifs d'impôts différés correspondant à des déficits fiscaux reportables ne sont pris en compte qu'en cas de probabilité de récupération calculée sur la base de comptes prévisionnels de résultat opérationnel courant à 5 ans démontrant l'existence probable de bénéfices imposables attendus à moyen terme. Conformément à la norme IFRS 3, ces actifs d'impôts différés peuvent donner lieu à une diminution de la valeur de l'écart d'acquisition constaté au moment de l'acquisition de l'entité concernée.

2.4.1. Reconnaissance du revenu

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes et les prestations de services à des tiers. Les ventes sont enregistrées à leur juste valeur dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

2.4.2. Autres produits et charges opérationnels

Ce poste recouvre d'une part les produits et charges non récurrents liés à l'activité (résultat de cessions d'actifs, indemnités diverses) et d'autre part les éléments, d'un montant anormal, qui ne correspondent pas à l'activité courante.

2.4.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et des charges autres que le résultat financier et l'impôt sur les sociétés.

2.4.4. Charges financières nettes

Ce poste inclut les charges d'intérêts sur les fonds empruntés à l'extérieur, y compris les obligations remboursables en actions. Il comprend également :

- les différences de change sur les actifs et passifs financiers ;
- les variations de juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêt et de change affectant le compte de résultat ;
- les effets de l'actualisation des actifs et des passifs financiers ;
- les variations de la valeur recouvrable des titres de participations non consolidés ;
- les écarts de conversions ;
- les dividendes :
- les produits d'intérêts.

Les dividendes sont enregistrés en résultat lorsqu'ils ont été votés par l'Assemblée Générale de la société qui les distribue. Les produits d'intérêts sont inscrits en « prorata temporis » en tenant compte du taux d'intérêt effectif de l'instrument financier auquel ils se rattachent.

2.4.5. Détermination du résultat net par action

Le résultat net par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions composant le capital au 30 juin 2009, y compris les actions détenues en propre.

Le résultat net dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante. Ce calcul repose sur l'hypothèse que toutes les options seront souscrites par voie d'augmentation de capital.

2.4.6. Evénements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture.

Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des comptes par le Conseil d'Administration.

Il n'existe pas d'autres événements modifiant l'état des actifs et des passifs à la date de clôture.

Note 3. – Immobilisations.

(en milliers d'euros)	30/06/09	31/12/08
Valeur brute		
Immobilisations incorporelles	165 705,2	158 115,7
Dont Goodwill	157 047,9	149 988,9
Immobilisations corporelles	186 391,7	167 098,6
Amortissements/Dépréciations	·	
Immobilisations incorporelles	-6 358,4	-5 803,8
Dont Goodwill	-1 031,1	-1 031,1
Immobilisations corporelles	-90 386,5	-84 413,8
Valeur nette	·	,
Immobilisations incorporelles	159 346,8	152 311,9
Dont Goodwill	156 016,8	148 957,8
Immobilisations corporelles	96 005,2	82 684,7

L'évolution du poste immobilisations provient essentiellement de la reprise de magasins en France et aux Pays-Bas et à l'ouverture en Espagne de trois nouveaux magasins.

Par ailleurs, les nombreux développements informatiques en France comme à l'étranger, expliquent également les évolutions constatées.

Les différents mouvements sur la période qui justifient la variation du goodwill de 7 millions d'euros sont :

Augmentations :

- SAS BRIAN : 0,98 - Fermeture Sausheim : -0,30

- SAS GALERIES LINDOISES : 0,88 - SAS BRICO GOURDAN : 0,48 - BEST BV : 4,99 - SCI Immobilière Bricaillerie : 0,00

Les principales incidences de ces entrées et sortie de périmètre dans le bilan et le compte de résultat du groupe sont :

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Actif	Passif
Immobilisations incorporelles	0	
Immobilisations corporelles	404,8	
Immobilisations financières	41,0	
Stocks	2 145,4	
Créances clients	102,8	
Autres créances	1 308,2	
Trésorerie	397,6	
Emprunts et concours bancaires	,	764,9
Dettes fournisseurs		1 083,3
Autres dettes courantes		450,4

Diminution:

Poste du compte de résultat		
(en milliers d'euros)		
Chiffre d'affaires	2 324,5	
Autres produits de l'activité	1,3	
Achats consommés	-1 306,4	
Charges externes	-383,9	
Charges de personnel	-342,1	
Impôts et taxes	-9,6	
Dotations aux amortissements	-56,1	
Dotations aux provisions	-11,5	
Variation de stocks d'en-cours et produits finis	0,0	
Autres produits et charges d'exploitation	-17,1	
Résultat opérationnel courant	199,1	
Résultat sur cession de participations consolidées	0,0	
Autres produits et charges opérationnels	59,0	
Résultat opérationnel courant	258,1	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1,3	
Coût de l'endettement financier brut	-0,9	
Autres produits et charges financiers	-11,8	
Résultat avant impôt	246,7	
Impôt sur les bénéfices	-59,5	
Résultat après impôt	187,2	

Note 4. – Stocks.

(en milliers d'euros)	30/06/2009	31/12/2008
Stocks de marchandises bruts	216 086,1	204 064,0
Provision sur stocks	-2 552,0	-2 089,4
Stocks de marchandises nets	213 534,1	201 974,6

Les stocks sont en quasi-totalité constitués de marchandises. Leur évolution résulte principalement de la variation du nombre de magasins sur le semestre, associée aux phénomènes de saisonnalité spécifiques aux stocks. A périmètre comparable, ils restent relativement stable par rapport à l'année précédente.

Note 5. – Clients et autres débiteurs.

(en milliers d'euros)	30/06/2009	31/12/2008
Créances clients	13 069,4	13 309,5
Provisions pour dépréciation	-1 849,3	-1 838,8
Total	11 220,1	11 470,7

Note 6. – Evolution de la trésorerie et endettement.

6.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/06/2009	31/12/2008
Valeurs mobilières de placement	486,0	11 736,4
Liquidités détenues en caisse et en banque	44 730,6	40 234,2
Total	45 216,5	51 970,7

6.2. Emprunt

(en milliers d'euros)	30/06/2009	31/12/2008
Dettes envers les établissements de crédit	69 478,6	76 407,7
Dettes sur immobilisations en location financement	5 347,3	3 325,3
Juste valeur des instruments financiers de couverture de taux d'intérêts long terme		
Emprunts et dettes financières diverses	179,9	167,2
Emprunts portant intérêts non courants	75 005,8	79 900,2
Dettes envers les établissements de crédit	62 098,1	49 173,3
Concours bancaires courants	44 154,9	27 488,4
Dettes sur immobilisations en location financement	2 031,2	2 110,4
Intérêts courus non échus	451,0	182,1
Juste valeur des instruments financiers de couverture de taux d'intérêts court terme		
Dettes financières diverses	340,2	517,3
Emprunts portant intérêts courants	109 075,3	79 471,5
Total emprunts	184 081,2	159 371,7

6.3. Endettement net

(en milliers d'euros)	30/06/2009	31/12/2008
Trésorerie et équivalent de trésorerie	45 216,5	51 970,7
Emprunt	184 081,2	159 371,7
Endettement net	138 864,70	107 401,0

L'endettement net au 30 juin 2009 s'élève à 138,9 millions d'euros contre 93,8 millions d'euros au 30 juin 2008.

Au cours de la période considérée, le groupe a remboursé 16,5 millions d'euros et a souscrit pour 20,4 millions d'euros d'emprunts nouveaux à moyen et court terme.

La dégradation de la trésorerie résulte également de l'impact de la baisse du crédit fournisseurs en France suite à l'application de la loi dite LME sur la réduction des délais de paiement.

Note 7. – Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découlent de ses opérations courantes, le groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place exclusivement à des fins de couverture.

a. Couverture du risque de change

Le groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

La politique du groupe en matière d'exposition au risque de change sur ses opérations commerciales futures est de couvrir au minimum 80 % du risque de change par des instruments dérivés dès lors que les budgets d'exploitation sont arrêtés dans les filiales du groupe.

L'ensemble des flux futurs en devises du groupe fait l'objet de prévisions détaillées à l'horizon de l'année budgétaire à venir. Les risques de change mis en évidence sont couverts par des achats ou des ventes à terme ou par des options, afin de réduire au maximum la position de change par devises de chaque filiale. La durée de vie de ces instruments est en adéquation avec les flux de règlement du groupe.

Les sociétés du groupe ayant par ailleurs l'obligation d'emprunter et de placer leur trésorerie dans leur propre devise, les risques de change générés par la gestion de leur trésorerie courante sont pratiquement inexistants.

Les instruments financiers dérivés détenus dans un but de couverture du risque de change ont tous une maturité inférieure à 18 mois à l'origine et se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	Non	ninal	Valeur de marché		
	30/06/09	31/12/08	30/06/09	31/12/08	
Change à terme					
Achat d'euros contre devises					
Dont EUR/USD	1 429	2 913	-22	-52	
Total change à terme	1 429	2 913	-22	-52	
Options de change					
Dont options EUR/USD		678		44	
Total options de change		678		44	
Total options de change et change à terme	1 429	3 591	-22	-8	

La juste valeur des instruments dérivés est leur valeur de marché. Le groupe n'a pas de position en devises significatives non couvertes au bilan.

b. Couverture du risque de taux d'intérêt

Le groupe se refinance principalement à taux variables et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire l'exposition nette au risque de taux d'intérêt. Ceux-ci ne sont jamais détenus à des fins spéculatives.

Ces instruments dérivés sont principalement des contrats d'échange (swaps) et d'options de taux d'intérêt (achats de caps) négociés de gré à gré.

Les valeurs de marché de ces instruments telles que détaillées ci-dessous sont à mettre en regard des valeurs de marché des dettes qu'ils couvrent.

Les instruments dérivés de taux sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Noti	ionnel	Valeur de marché		
	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008	
Couverture de flux de trésorerie Couverture de juste valeur Dérivés non qualifiés	165 000	90 000	-1 884	-780	
Total	165 000	90 000	-1 884	-780	

La juste valeur des instruments dérivés de taux est la valeur de marché. La valeur de marché des instruments financiers de taux est calculée par actualisation des flux futurs au taux d'intérêt en vigueur à la clôture.

Les échéances des instruments dérivés de taux ventilés par nature de couverture se déclinent comme suit : Les contrats dont la durée d'exécution est supérieure à 12 mois sont classés à plus d'1 an.

(en milliers d'euros)	30/06/2009		31/12/2008			Total juste valeur au 30 juin 2009	
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	
Couverture de flux de trésorerie Swaps de taux emprunteurs taux							
fixe	0	125 000	0	0	70 000	0	125 000
Caps Achats	20 000	20 000	0	0	20 000	0	40 000
Couverture de flux de juste valeur Swaps de taux emprunteurs taux							
variable	0	0	0	0	0	0	0
Dérivés non qualifiés							
Swaps de taux variable/variable	0	0	0	0	0	0	0
Total	20 000	145 000	0	0	90 000	0	165 000

Note 8. – Provisions pour autres passifs.

(en milliers d'euros)	30/06/2009	31/12/2008
Provisions pour risque d'exploitation	2 428,9	2 096,7
Provisions pour litiges commerciaux	0	0
Provisions pour impôts et taxes	0	0
Provisions pour pension et retraite	3 861,4	3 729,2
Autres provisions	0	0
Total	6 290,3	5 825,9
dont provisions non courantes engagements vers		
le personnel	3 861,4	3 729,2
dont provisions non courantes	2 423,8	2 091,6
dont provisions courantes	5,1	5,1

Note 9. – Fournisseurs et autres passifs courants.

(en milliers d'euros)	30/06/2009	31/12/2008
Fournisseurs	104 219,7	101 813,3
Dettes sur acquisitions actifs	232,3	233,9
Total fournisseurs et autres	104 452,0	102 047,2
Dettes sociales et fiscales	24 932,2	28 586,4
Compte courant passif	4 032,3	117,2
Produits constatés d'avance	518,1	158,1
Autres dettes	8 152,8	6 608,2
Ajustement IG autres créances / dettes courantes	0	1,8
Autres passifs courants	37 635,4	35 471,6
Total	142 087,4	137 518,8

Note 10. – Marge commerciale.

(en milliers d'euros)	30/06/2009	30/06/2008
Vente de marchandises	331 811,1	324 090
Coût d'achat des marchandises vendues	-203 936,1	-197 575
Marge commerciale	127 875,0	126 515

Le taux de marge baisse légèrement au premier semestre 2009 à 38,5 %, et ce malgré des conditions d'achat favorables en France et une démarque maîtrisée. Cette baisse s'explique par la diminution au Benelux des ristournes, versées par le franchiseur et intégralement compensées par une baisse de ses coûts de fonctionnement répercutés.

Note 11. – Autres produits et charges d'exploitation.

(en milliers d'euros)	30/06/2009	30/06/2008
Autres produits et charges d'exploitation	1 519,9	831
Total	1 519,9	831

Note 12. – Autres produits et charges opérationnels.

(en milliers d'euros)	30/06/2009	30/06/2008
Plus ou moins values de cession d'actifs non courant corporels incorporels	-324,3	4 874,6
Variation nette des provisions risques et charges	93,3	
Total	-231,0	4 874,6

Cette baisse est à rattacher à certaines cessions d'actifs spécifiques à l'exercice 2008.

Note 13. – Compte de résultat sectoriel.

(en milliers d'euros)	France	Belgique	Pays-Bas	Espagne	Eoli- -ennes	Asie	Elim. par secteur	Total
Chiffre d'affaires	217 227	54 973	50 279	8 827	844	0	-339	331 811
Autres produits de l'activité	1 609	458	145	74	0	229	-642	1 874
Achats consommés	-133 900	-34 406	-31 079	-5 119	0	0	568	-203 936
Charges externes	-32 524	-6 362	-7 073	-1 934	-170	-11	-412	-47 663
Charges de personnel	-39 430	-8 687	-6 359	-1 982	0	-44	0	-56 502
Impôts et taxes	-4 509	-884	-83	-2	-68	0	0	-5 5 4 6
Dotations aux amortissements	-3 933	-1 534	-1 121	-216	-460	0	0	-7 265
Dotations aux provisions	-1 964	-60	-23	-17	0	0	0	-2 064
Variation des stocks d'encours finis	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges d'exploitation	1 574	6	-58	-2	0	0	0	1 520
Résultat opérationnel courant	4 152	3 503	4 627	-372	145	174	0	12 229
Résultat sur cession de participations consolidées	-20	0	0	0	0	0	0	-20
Autres produits et charges opérationnels	-239	0	9	-1	0	0	0	-231
Résultat opérationnel	3 892	3 503	4 637	-374	145	174	0	11 977
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	64	6	87	0	0	0	0	156
Coût de l'endettement financier brut	-1 869	-227	-164	-125	-319	0	0	-2 705
Coût de l'endettement financier net	-1 805	-221	-77	-125	-319	0	0	-2 548
Autres produits et charges financiers	1 320	-131	-767	-201	-67	2	82	74
Résultat avant impôt	3 407	3 150	3 792	-700	-241	175	-82	9 502
Impôt sur les bénéfices	-579	-643	-921	0	-654	0	0	-2 797
Quote-part de mise en équivalence	-15	0	0	0	0	0	0	-15
Résultat net total	2 813	2 507	2 871	-700	-895	175	-82	6 690
Part du groupe	2 812	2 506	2 871	-700	-895	118	-82	6 630
Part des minoritaires	0	-2	0	0	0	-58	0	-60

, III, I/,)				_	Eoli-		Elimi. par	
(en milliers d'euros)	France	Belgique	Pays-Bas	Espagne	-ennes	Asie	secteur	Total
Immobilisations incorporelles	3 257	60	1	12	0	0	0	3 330
Ecarts d'acquisition	84 273	22 226	45 988	2 579	950	0	0	156 017
Immobilisations corporelles	38 381	19 245	15 500	8 011	14 862	7	0	96 005
Titres mis en équivalence	447	0	0	0	0	0	0	447
Autres actifs financiers	70 452	-15 368	-686	-2 922	-38	1	-43 211	8 227
Impôts différés	9	3 617	1 707	0	0	0	0	5 333
Autres actifs long terme	1 409	0	0	0	0	0	0	1 409
Total actifs non-courants	198 229	29 779	62 510	7 680	15 774	7	-43 211	270 769
Stocks et en-cours	150 477	28 944	24 239	9 874	0	0	0	213 534
Clients et autres débiteurs	11 663	743	351	29	89	6	-1 664	11 220
Créances d'impôt	3 321	239	45	4 5	0	0	0	3 650
Autres actifs courants	77 316	15 741	7 44 8	1 601	1	0	-65 871	36 238
VMP et autres placements	486	0	0	0	0	0	0	486
Disponibilités	28 515	1 893	12 787	1 318	0	218	0	44 731
Total actifs courants	271 778	47 563	44 870	12 867	91	224	-67 535	309 859
Total actif	470 008	77 343	107 380	20 547	15 864	231	-110 745	580 627
Capital	28 277	0	0	0	0	0	0	28 277
Primes liées au capital	13 394	0	0	0	0	0	0	13 394
Actions propres	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres réserves	-1 875	0	0	0	0	-2	0	-1 877
Résultats accumulés	181 920	18 619	16 012	-6 725	-5 696	152	0	204 283
Total capitaux propres, part du groupe	221 716	18 619	16 012	-6 725	-5 696	150	0	244 076
Intérêts minoritaires	3	28	0	0	0	74	0	105
Total des capitaux propres	221 719	18 647	16 012	-6 725	-5 696	224	0	244 181
Emprunts et dettes financières	42 436	31 522	24 549	6 800	12 911	0	-43 211	75 006
Engagements envers le personnel	3 477	385	0	0	0	0	0	3 861
Autres provisions	1 806	60	558	0	0	0	0	2 424
Impôts différés	-1 728	345	18	0	4 363	0	0	2 998
Autres passifs long terme	366	0	0	0	0	0	0	366
Total passifs non courants	46 356	32 312	25 124	6 800	17 274	0	-43 211	84 655
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	82 067	11 786	11 307	3 322	850	0	-257	109 075
Provisions (part à moins d'un an)	5	0	0	0	0	0	0	5
Fournisseurs et autres créditeurs	77 229	10 458	9 007	9 403	11	8	-1 664	104 452
Dettes d'impôt	23	513	87	0	0	0	0	623
Autres passifs courants	42 609	3 626	45 843	7 746	3 425	0	-65 614	37 635
Total passifs courants	201 934	26 383	66 243	20 471	4 286	8	-67 535	251 791
Total passif	470 008	77 343	107 380	20 547	15 864	231	-110 745	580 627

Note 14. – Sociétés consolidées au 30/06/2009.

Entreprises	Siège	N° Siren	Contrôle	Méthode	Entrée	Sortie
Bricorama SA	Fontenay	957 504 608	Sté Mère	I.G.	01/1997	
Bricorama France SAS	Roanne	406 680 314	99,77 %	I.G.	06/1997	
Brico 3 SAS	Fontenay	480.441.534	100 %	I.G.	12/2004	
Max Guérin Garden Center SAS	Aix-en-Provence	611 620 311	100 %	I.G.	03/2005	
Eoliennes Bricorama 2 SAS	Fontenay	487 603 714	100 %	I.G.	11/2005	
Eoliennes de Trémeheuc	Fontenay	482 276 136	100 %	I.G.	03/2007	
Etablissement A Bisaccia SAS	Fontenay	062 804 785	100 %	I.G.	10/2007	
Bricorama BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	06/1997	
Bricorama NV	Anvers	Etrangère	100 %	I.G.	06/1997	
Bouwmar NV	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Robo NV	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Gruto BVBA	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
CB Bouwmarkten NV	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Boco NV	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Andenne Bricolage BVBA	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
M A G BVBA	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
DIY Retail Service	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
M A Z BVBA	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Maatschap Bouwmarkt Gent BV	Gent	Étrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Rubus Bouwmarkt BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	01/2004	
Megara BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	01/2004	
Mekowa BVBA	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	01/2006	
Bouwmarkt Haarlem BV	Haarlem	Etrangère	100 %	I.G.	01/2007	
Bouwmarkt Beverwijk BV	Haarlem	Etrangère	100 %	I.G.	01/2007	
Interbrico SA	Bastogne	Etrangère	100 %	I.G.	01/2007	
Batkor Finance BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	01/2007	
Bricorama Méditerranée SL	Valladolid	Etrangère	100 %	I.G.	04/2004	
Bricorama Iberia SL	Valladolid	Etrangère	100 %	I.G.	01/2006	
Bricoried SAS	Selestat	424 833 739	49 %	M.E.E.	06/2008	
Socobri SAS	Belley	394 733 307	100 %	I.G.	03/2008	
Bouwmarkt Elburg BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	01/2008	
Bricorama Asia Ltd	Hong Kong	Etrangère	67 %	I.G.	07/2007	
Collot Brico SAS	Bar-le-Duc	498 325 133	100 %	I.G.	12/2008	
Brian SAS	Briançon	383 661 188	100 %	I.G.	01/2009	
Galeries Lindoises	Lalinde	330 345 380	100 %	I.G.	03/2009	
Brico Gourdan	Gourdan Polignan	384 646 550	100 %	I.G.	06/2009	
SCI Immobilière Bricaillerie	Fontenay	394 237 408	100 %	I.G.	01/2009	
Hasco Bouwmarkt Best BV	Best	Etrangère	100 %	I.G.	01/2009	

Note 15. – Evènements postérieurs à la clôture.

Les ouvertures de Juvignac et Gourdan-Polignan en Juillet en France, associées à la création du 38^{ème} magasin en Belgique à Nimy-Maisières, sont les principaux événements connus à la date d'établissement de ce rapport.

D'autre part, les transferts de deux magasins doivent être réalisés en France au 4ème trimestre 2009.

Note 16. – Actifs et Passifs éventuels.

Le groupe fait l'objet d'une procédure de déréférencement de la part d'un fournisseur. Sa demande en indemnités est de l'ordre de 0,8 million d'euros : elle ne correspond à aucune réalité économique et juridique et ne peut être estimée de manière fiable. En conséquence, le groupe considère qu'une condamnation conduisant à une sortie de ressources est improbable.

Par ailleurs, la société Bricorama est dans l'attente de la fixation définitive du solde de l'indemnité d'éviction relative à son ancien magasin situé à la Défense. Les comptes présentés n'intègrent pas ce solde. Enfin, dans le cadre d'une autre procédure, la société est en attente de la fixation du préjudice éventuel définitif relatif à la reprise des magasins d'une enseigne concurrente, il y a plusieurs années, et qu'elle pourrait être amenée à supporter.

XII. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2009.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application des articles L.232-7 du Code de commerce et L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société BRICORAMA SA, relatifs à la période du 1^{er}
 janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1°/ Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2°/ Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Fait à Paris, le 31 août 2009.

POUR LE CABINET DAUGE ET ASSOCIES Pascal GILLETTE

Lucien ZOUARY